Communiqué de presse
Grenoble, le 30 janvier 2024

Plateforme de vidéo-protection
Grenoble Alpes Métropole, premier territoire à développer un outil cartographique innovant

Suite à une étude menée par la Métropole en partenariat avec la gendarmerie nationale sur l'utilité de la vidéo-protection dans les enquêtes judiciaires, le constat a été fait que les enquêteurs peinaient souvent à identifier les caméras présentes et utilisables et à en solliciter les enregistrements. Pour faciliter leur travail, Grenoble Alpes Métropole a conçu un nouvel outil : la plateforme cartographique de vidéo-protection.

La genèse du projet

L'idée de cette plateforme conçue par la Métropole est née de deux observations :

- Des conclusions de l'étude scientifique menée par Grenoble Alpes Métropole,
- Du constat quotidien que les services métropolitains qui gèrent des caméras sur l'espace public, tout comme leurs équivalents dans d'autres institutions publiques locales, ont des difficultés à traiter de manière harmonisée et pérenne les demandes des enquêteurs.

C'est pourquoi, à l'été 2022, la mission Sûreté et Prévention de la Délinquance a initié le projet de cartographie interactive. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Métropole.

Objectif et fonctionnement actuel de la plateforme

La plateforme inaugurée en août 2023 est une cartographie qui répertorie les caméras qui filment l'espace public. Elle poursuit deux objectifs majeurs :

- **Faciliter l'identification du patrimoine de vidéo-protection** : où sont les caméras, à qui elles appartiennent, qui les exploite, pour combien de temps les enregistrements sont-ils conservés, etc.,
- **Simplifier la démarche de réquisition des images pour les enquêteurs** grâce à un outil permettant de générer et envoyer automatiquement les réquisitions judiciaires, en harmonisant et encadrant la procédure de réquisitions qu'ils ont à traiter.

Concrètement, un enquêteur dispose d'un accès sécurisé à une cartographie sur laquelle sont représentées des caméras auxquelles sont associées des informations et dont ils peuvent solliciter automatiquement les enregistrements dans le cadre de leurs enquêtes.

Avant la mise en place de ce système, lorsqu'un enquêteur travaillait sur une affaire, il devait « faire le tour » des différents acteurs publics pour identifier le propriétaire d'une caméra puis trouver un contact

auprès de qui solliciter l'accès aux images via une réquisition judiciaire manuelle. Souvent, ce travail était long et aboutissait alors que les enregistrements étaient déjà écrasés automatiquement.

Quelques chiffres relatifs à l'utilisation de la plateforme à ce jour :

- Lors de son inauguration le 28 août 2023, **217 enquêteurs** de la gendarmerie ou de la police nationale en poste sur le territoire grenoblois, avaient déjà accès à la plateforme. Depuis, on décompte **46 officiers** de police judiciaire en plus, révélant un intérêt croissant pour cet outil.

- Depuis son inauguration, la plateforme a enregistré sur les quatre derniers mois de 2023, **22 réquisitions judiciaires** concernant des caméras du patrimoine de Grenoble Alpes Métropole (**28 tous patrimoines confondus)**. Comparativement à la même période l'année précédente, donc avant la mise en place de l'outil, cela représente une **croissance de 450 % du nombre de réquisitions**.

Cette plateforme qui tend à rationaliser l'utilisation et l'exploitation de la vidéo-protection constitue, *a priori*, **une première en France**. Il est à noter que la conception de cet outil, entre construction technique et collaboration avec les services de police et de gendarmerie, a duré une année. Celle-ci a été entièrement portée par les services de Grenoble Alpes Métropole.

Un avenir prometteur pour ce projet

Aujourd'hui, seuls les visuels des patrimoines de caméras de la Métropole (caméras de régulation du trafic routier, caméras de sécurité des ERP et bâtiments techniques métropolitains) et de la Ville de Grenoble sont disponibles. L'inclusion des caméras de cette dernière a été facilitée du fait d'un service informatique mutualisé. Ces deux réseaux de caméras représentent déjà près **de 300 caméras** aisément mobilisables pour les enquêteurs.

L'objectif le plus important à l'avenir est **d'associer à la plateforme d'autres propriétaires de caméras filmant l'espace public sur le territoire métropolitain** (communes, transporteurs, Département, bailleurs, etc.).
Ces partenaires trouveront le même intérêt que la Métropole : la facilitation du traitement des demandes des enquêteurs. Parallèlement, cela permettra aux enquêteurs d'avoir progressivement une vue complète des patrimoines pouvant être utiles dans leurs enquêtes.

Contacts presse
Grenoble Alpes Métropole

Flavie MICHOT – flavie.michot@grenoblealpesmetropole.fr – 06.82.85.02.08